

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Une première salariée intérimaire décroche son permis de conduire à Paris grâce au nouveau programme « Atouts Permis » du Fastt

Paris, le 12 décembre 2016 – A la fin de l'automne et après des années d'hésitations, Marcelle Mbiakop, salariée intérimaire à Paris dans le secteur de la santé, a finalement réussi à décrocher son permis de conduire. A un peu plus de cinquante ans, Marcelle qui souhaite préparer le concours d'infirmière, avait sans cesse repoussé le projet. Faut de financement, de temps et d'organisation peut être également, elle avait fini par se décourager. Marcelle a finalement réussi à financer et passer son permis en moins de 6 mois grâce au nouveau programme « Atouts Permis ». Elle est la première en Ile-de-France à inaugurer ce nouveau service d'accompagnement proposé par le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (Fastt) en partenariat avec Wimoov, l'une des quatre plateformes mobilité partenaires sur Paris et l'Ile-de-France.

Aujourd'hui, plus de 10% des 2 millions d'intérimaires en France n'ont pas le permis de conduire alors que c'est un atout, voire une nécessité absolue pour l'accès à l'emploi. C'est en partant de ce constat, que le Fastt a décidé de lancer ce nouveau service. Le programme « Atouts Permis » permet à tous les salariés intérimaires en mission ou en insertion professionnelle de financer, s'inscrire et aller au bout des examens du permis de conduire.

Marcelle Mbiakop : « *Le conseiller Wimoov m'a non seulement aidé à trouver le financement, mais il m'a également donné beaucoup de conseils qui m'ont permis de trouver une auto-école adaptée avec un bon moniteur et d'avancer à mon rythme jusqu'à l'obtention du permis. C'était très motivant.* »

Astrid Charpentier-Lambert, chargée de mission régionale Ile-de-France du Fastt : « *nous proposons d'abord un bilan de compétence mobilité et un test d'évaluation à la conduite pour établir le programme et le plan de financement. Ensuite nous accompagnons chaque candidat au permis dans l'organisation et le montage du budget avec une recherche de financement annexe si besoin. L'objectif est de réunir toutes les conditions pour que la personne réussisse son projet permis de conduire.* »

Ce nouveau service est mis en œuvre à titre expérimental jusqu'à fin 2016 dans plusieurs régions comme l'Ile-de-France et le Grand Est, en Bourgogne et en Franche-Comté avec des partenaires régionaux comme **Wimoov, L'Ecole pour l'emploi, OSR ou La Roue libre pour Paris et en Ile-de-France**, mais aussi **La Plateforme Mobilité** à Dijon, **Mob'Emploi** en Moselle, **La Roue de Secours** dans le Doubs, ou encore **Mobilex** en Alsace,...Il sera progressivement déployé en France en 2017.

Pour Marcelle Mbiakop, c'est une réussite : « *Avec le permis de conduire, je vais pouvoir accepter plus de missions d'intérim. Cet accompagnement m'a redonné le courage d'avancer et je vais m'inscrire au concours d'infirmière en 2017.* »

En savoir plus :

- FASTT | www.fastt.org | 0 800 28 08 28 (appel gratuit)

A propos du Fastt : Le Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), association loi de 1901 à but non lucratif créée en 1992, propose à l'ensemble des salariés intérimaires une gamme de prestations pour faciliter leur vie quotidienne. Financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), le Fastt contribue à la consolidation du statut professionnel des salariés intérimaires. Les actions du Fastt soutiennent les salariés intérimaires au travers de services et de prestations facilitant l'accès au logement, l'accès au crédit, et l'accès à l'emploi. www.fastt.org

Le FASTT en chiffres : En 2015, le Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fastt) a répondu à 230 000 demandes d'information, délivré plus de 65 000 prestations pour accompagner et faciliter la vie et l'emploi des intérimaires, incluant notamment plus de 14 000 prestations pour sécuriser l'accès à l'emploi et 16 000 prestations pour faciliter l'accès au logement.

*